



2^{ème} rencontre
« Développer l'esprit
d'entreprendre »

Vendredi 11 avril 2014 | GIP EFTLV



Sommaire

- ↘ Le cadre réglementaire ;
- ↘ Une tentative de définition ;
- ↘ Un nouveau paradigme pédagogique ;
- ↘ Une démarche nécessairement systémique ;
- ↘ Les dispositifs et les actions liés à « l'esprit d'entreprendre » ;
- ↘ L'évaluation.

Le cadre réglementaire

➤ Le cadre européen :

- Le traité de Lisbonne
- L'agenda d'oslo

➤ Le cadre national :

- La loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École ;
- Les Assises relatives au Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi.

➤ Le cadre académique :

- Le projet académique.

➤ Le cadre de l'établissement :

- Le projet d'établissement.

La notion esprit d'entreprendre

- Le paradigme de l'opportunité : cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à repérer des occasions favorables et à les exploiter (Shane et Vankataraman, 2000)
- Le paradigme de la création d'une organisation : ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la capacité à transformer ses rêves/souhaits en actes par la création d'une organisation (Gartner et Shane, 1995) ;
- Le paradigme de la création de valeur : cette approche définit l'entrepreneuriat comme un phénomène ou un processus créant de la valeur, qu'elle soit individuelle, économique ou sociale (Bruyat et Julien, 2000) ;
- Le paradigme de l'innovation : cette perspective accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat (Drucker 1985).

La notion esprit d'entreprendre

➤ « L'esprit d'entreprendre ne doit pas se limiter à la création d'entreprise, mais doit être perçu comme la mentalité et la façon de penser qui conduisent un individu (ou un groupe d'individu) à repérer des opportunités et à réunir les moyens nécessaires pour les exploiter en vue de créer de la valeur »

B. Surlemont et Paul Kearney - « Pédagogie et esprit d'entreprendre.

Un nouveau paradigme pédagogique

↘ l'individu est placé au centre du processus d'apprentissage :

↘ il doit apprendre à rassembler et à mobiliser ses savoirs, ses savoirs-être ainsi que ses savoir-faire dans le but de résoudre les problèmes qu'il rencontre et développer, in fine, son capital d'expériences sur le sujet.

Une démarche nécessairement systémique

- *«le professionnel n'est pas celui qui possède des savoirs ou des savoir-faire, mais celui qui sait les mobiliser dans un contexte professionnel. ... La compétence est toujours compétence - d'un acteur - en situation» - Guy le Boterf ;*
- Importance des **conditions d'exercice de la compétence** et des conditions qui structurent la situation de travail ;
- Adopter une approche systémique qui articule étroitement les dimensions organisationnelles (ou fonctionnelles) et pédagogiques et facilite la mise en œuvre de « l'entrepreneuriat ».

Les dispositions et actions liés à « l'esprit d'entreprendre »

trois types de programmes peuvent se combiner au sein d'un même enseignement (*d'après l'OPPE*) :

- **Les actions de sensibilisation, qui ont pour objectif d'éveiller les jeunes à l'esprit d'entreprendre, souvent sur une journée.**
- **Les actions de formation, qui au travers d'une approche pédagogique active, visent au développement des compétences de l'esprit d'entreprendre.**
- **Les concours durant l'année scolaire.**

L'évaluation des dispositifs

- **Il existe à ce jour peu d'évaluations scientifiques sur l'impact des enseignements visant à promouvoir l'esprit d'entreprendre.**
- **Des difficultés méthodologiques ont été relevées.**
- **les résultats des diverses évaluations sont souvent non comparables entre eux.**